



Mardi 16 décembre 2025

Opération de « collecte de sapins de Noël »

8 points de dépôt temporaires du 25 décembre au 19 janvier

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre vous informe qu'une opération de « collecte de sapins de Noël » aura lieu du jeudi 25 décembre 2025 au lundi 19 janvier 2026, « car les conifères n'ont pas leur place dans une poubelle classique. Ils sont très volumineux et une fois broyés, ils permettent de fabriquer un compost de qualité qui pourra être réutilisé dans les jardins », précise Régis Forestier, vice-président de la Communauté de Communes délégué à la gestion des déchets.

Les habitants sont donc invités à déposer leur(s) sapin(s) de Noël dans l'un des 8 points de collecte mis en place dans chaque commune du territoire :

- **Mieussy** : Salle des Fêtes
- **Châtillon-sur-Cluses** : Derrière la Salle Béatrix
- **Taninges** : Derrière la Mairie
- **Morillon** : Parking de la Télécabine
- **Verchaix** : Salle polyvalente
- **Sixt-Fer-à-Cheval** : Services techniques
- **Samoëns** : Route du Nant d'Ant, à proximité du compacteur à cartons
- **La Rivière-Enverse** : Derrière l'église

Attention, seuls les sapins naturels, sans décoration, sans neige synthétique, sans sac et sans clous sont acceptés.

En dehors de ces points de collecte, votre sapin doit être **exclusivement** déposé en déchèterie : ouverture du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (fermeture les dimanches et jours fériés).

Le service de « gestion des déchets » de la Communauté de Communes collecte ensuite les sapins, puis les achemine à la déchèterie où les conifères seront mélangés à d'autres déchets verts pour être ensuite valorisés sur une plateforme de compostage.



Point de collecte à La Rivière-Enverse. L'hiver dernier, 400 sapins avaient été collectés dans la vallée, en plus de ceux récupérés en déchèterie.

Déchets : quelques règles simples pour éviter les conflits d'usage...

Avec la saison touristique, certains sites de tri sélectif sont particulièrement utilisés... Il peut donc arriver que les conteneurs soient pleins malgré les ramassages réguliers de nos équipes. Dans ce cas, merci de déposer vos déchets dans un autre conteneur ou d'attendre qu'ils soient vidés !

→ Ci-contre → quelques règles à respecter lors du dépôt de vos déchets aux points d'apport volontaire : pour le bien-être de tous, pour l'environnement et les paysages des Montagnes du Giffre !




En cas de débordement des conteneurs, merci de déposer vos déchets dans un autre point d'apport volontaire !

In the event of container overflow, please deposit your waste at another voluntary waste sites !



Petits ou gros, les cartons bruns ne doivent pas être mis dans les conteneurs. Ils sont à déposer à la déchèterie ou dans les bennes à cartons.

Brown cardboard must not be deposited in the containers. They are to be deposited at the recycling center or in cardboard dumpsters.



Pour éviter les nuisances sonores, notamment en ville, il est demandé aux usagers de ne pas jeter du verre entre 22h et 7h.

To avoid noise pollution, especially in town, it is asked users not to throw glass between 10 p.m. and 7 a.m.



Pour les vacanciers... N'attendez pas le jour de votre départ pour jeter vos déchets ! Essayez de les déposer progressivement durant votre séjour.

For tourists... Do not wait for the day of your departure to throw away your rubbish ! Try to drop them gradually during your stay.



Restez en contact !



sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/